

REPUBLIQUE DU SENEGAL

ASSEMBLEE NATIONALE

Xème LEGISLATURE

**QUESTION D'ACTUALITE POSEE PAR MONSIEUR LE
DEPUTE IBA DER THIAM AU GOUVERNEMENT
SUR LE NOUVEL ACCORD DE PECHE**

Monsieur le Ministre,

Notre pays vient de signer un nouvel accord de pêche avec l'Union européenne couvrant la période 2001-2006, par rapport à l'accord précédent, concernant la période 1997-2001.

Quel est le contenu du nouvel accord de pêche ?

Je souhaiterais que le Gouvernement explique aux Députés le contenu du nouvel accord, de manière que la Représentation nationale puisse savoir quels avantages notre pays peut espérer tirer du dernier accord signé.